DOSSIER DE RECHERCHE
Mai 1999 Volume 3, No. 2

# Effectifs à temps partiel : Mais où sont donc passés les étudiants?

**par Torben Drewes, professeur agrégé d'économie, Trent University et Herb O'Heron, analyste principal, Recherche et analyse des politiques, Association des universités et collèges du Canada**

## Introduction

Le nombre des inscriptions à temps partiel dans les universités canadiennes a accusé une énorme diminution au cours des dernières années, tendance qui confond et inquiète à la fois les éducateurs.

Alors qu'entre 1976 et 1992, le nombre d'étudiants inscrits à des cours à temps partiel à des universités canadiennes augmentait de 66 p. 100 pour atteindre un sommet, soit 316 165[1], en 1997 il était tombé en-dessous de la barre des années 1980. D'après les données préliminaires de septembre 1998, il y aurait une autre diminution de 2 p. 100.

Cette baisse des effectifs a non seulement des effets négatifs sur les budgets des universités, mais elle soulève aussi de grandes préoccupations pour l'ensemble de la société. Cette chute de la participation des étudiants à temps partiel n'est pas conforme aux besoins perçus chez les adultes pour l'apprentissage permanent, provoqués particulièrement par l'arrivée de nouvelles technologies et les changements que subissent les milieux de travail.

## Points saillants

■ Après avoir atteint un chiffre record de plus de 316 000 étudiants en 1992, les effectifs à temps partiel dans les universités canadiennes n'ont cessé de diminuer au cours de chacune des six années suivantes, passant tout juste sous la barre des 245 000 étudiants en 1998.

■ Les taux de participation à temps partiel diminuent non seulement dans les universités mais aussi dans tous les programmes de six semaines ou plus. De deux choses l'une : soit le besoin d'éducation continue est illusoire ou bien les adultes préfèrent suivre des cours de formation de très courte durée.

■ Les grandes augmentations enregistrées parmi les effectifs à temps partiel; entre 1976 et 1992 s'expliquent plutôt par des changements démographiques que par des choix pédagogiques. La période à laquelle s'est produite cette diminution des effectifs à temps partiel, les différentes tendances en matière d'inscription chez les hommes et les femmes, ainsi que l'énormité des changements, laissent entendre que les explications se trouvent plutôt du côté de la demande de l'équation.

■ Pour la plupart des étudiants à temps partiel, la perte de possibilités de gains ne fait pas partie des coûts de leurs études. Par conséquent, les droits de scolarité constituent l'élément le plus important, des coûts de leurs études. Ainsi, la même augmentation proportionnelle des droits de scolarité entraînera une hausse des coûts relatifs pour les étudiants à temps partiel dans une **proportion** plus grande que chez les étudiants à temps plein.

■ Les étudiants adultes s'inscrivent à des cours à temps partiel soit parce qu'ils veulent tout simplement vivre une expérience universitaire ou bien parce que les coûts et avantages de l'investissement ne sont plus ce à quoi ils s'attendaient auparavant. Ce dernier phénomène pourrait être qualifié de syndrome « d'attentes repensées ».

■ Les augmentations des effectifs à temps partiel causées par des virages économiques inattendus qui augmentent la valeur de l'enseignement universitaire ne seront que temporaires. Une fois la nouvelle valeur – plus élevée – changements inattendus, au fil des ans tous les groupes d'âge se seront adaptés au niveau convenable de capital humain. Ainsi, les inscriptions à temps partiel ne se maintiendront que s'il existe une **croissance** continue de la demande inattendue de main-d'œuvre ayant suivi des études universitaires.

En fait, le Recensement de 1996 révèle une diminution dans la catégorie des études à temps partiel menant à un certificat pour tous les programmes d'une durée de six semaines ou plus (voir graphique 1). De deux choses l'une : soit le besoin d'éducation continue est illusoire ou bien les adultes optent, pour y parvenir, pour une formation à court terme dans des établissements d'enseignement publics ou privés.

**Graphique 1 : Diminution des taux de participation des effectifs à temps partiel**

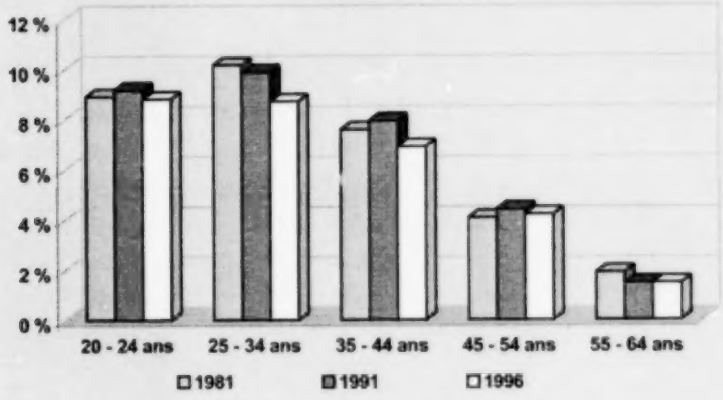


**Source : Données du Recensement de Statistique Canada**

Nous disposons de peu de données ou d'analyses sur le comportement des étudiants à temps partiel au Canada. Les concepts théoriques relatifs à la demande en matière d'enseignement dans les documents économiques se concentrent exclusivement sur la demande d'études à temps plein. Bien que certaines universités aient individuellement procédé à des sondages auprès de leurs étudiants à temps partiel, ces exercices ne sont généralement pas bien conçus pour répondre à la question centrale de la diminution des effectifs, et ne permettent pas non plus d'offrir des leçons d'ordre général, d'une portée nationale. Des anecdotes non scientifiques ont été avancées, soulignant notamment les compressions financières dont ont été victimes, de façon disproportionnée, les cours à temps partiel, la redéfinition des étudiants à « temps partiel » dans certains établissements, ou encore l'évolution des pratiques en vigueur sur les lieux de travail, ce qui rend la tâche difficile aux adultes qui veulent poursuivre des études à temps partiel. Aucune estimation quantitative de l'impact accumulé de telles « micro » explications n'a été entreprise, même si certains travaux de recherche sont actuellement en cours.

Le présent rapport a pour objet de se pencher sur les tendances nationales des effectifs universitaires à temps partiel, à partir d'une perspective liée à l'investissement en capital humain pour mettre en place un cadre général permettant d'analyser le rôle de divers facteurs tels que les récentes augmentations des droits de scolarité. La Section II examine les récentes tendances des inscriptions à temps partiel afin de circonscrire les points nécessitant des explications. La Section III aborde le modèle standard

**Graphique 2 : Tendances historiques des effectifs par catégorie d'inscription**

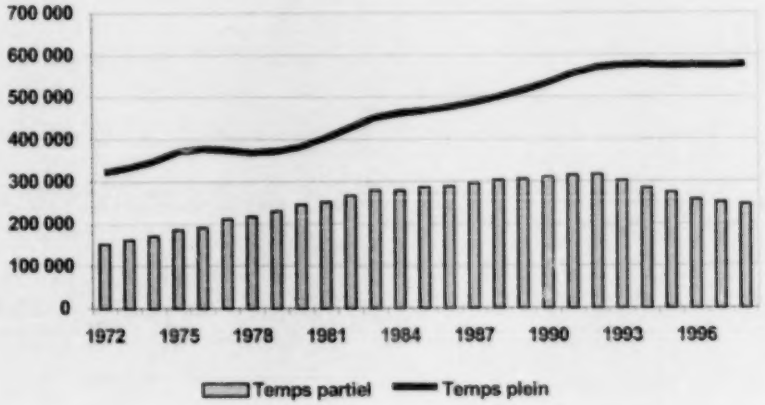

de capital humain de la demande d'enseignement et tire ses conséquences sur les études à temps partiel. Cette section donne aussi une description d'un modèle empirique et évalue l'impact des changements sur les effectifs à temps partiel. Quant à la Section IV, elle comporte les conclusions des auteurs.

## Qu'est-il donc advenu des effectifs à temps partiel?

Le graphique 2 donne une idée des tendances des effectifs à temps partiel et à temps plein entre 1972 et 1998, ces deux séries faisant apparaître une croissance relativement stable jusqu'en 1992 puis un écart évident. Cet écart laisse entendre que peu importe les facteurs qui ont contribué à la diminution des effectifs à temps partiel, ils n'ont pas pour autant eu d'influence sur les effectifs à temps plein de la même façon. Bien que l'on ait relevé certaines différences parmi les provinces, toutes font apparaître une augmentation du nombre d'étudiants à temps partiel de 1976 à la fin des années 1980 et, à l'exception toutefois de la Colombie-Britannique, une tendance à la diminution au cours des cinq ou six dernières années.

La croissance des effectifs de 1976 à 1992 est prinicipalement attribuable aux femmes, particulièrement au groupe des 35 à 44 ans. Le tableau 1 donne le pourcentage de croissance des effectifs à temps partiel attribuable aux diverses catégories d'âge et de sexe au cours de cette période. Par exemple, le nombre total d'étudiants à temps partiel est passé de 191 000 à l'automne 1976 à 316 000 en 1992, les femmes représentant 75 p. 100 de cette augmentation. Les mêmes groupes contribuant pour la plupart à cette croissance avaient par ailleurs tendance à contribuer le plus à la diminution qui a suivi. Pour trouver des explications à cette tendance des effectifs à temps partiel, il faut donc apporter une attention toute particulière aux femmes situées dans le groupe d'âge des 25 à 44 ans.

En outre on a relevé des changements dans la répartition entre étudiants à temps plein et à temps partiel âgés de 18 à 24 ans. Toutefois, étant donné que l'analyse suivante porte sur les choix des adultes (étudiants âgés de 25 et plus) et non sur la manière dont les étudiants plus jeunes choisissent d'obtenir leur diplôme; toutes les analyses qui ont suivi se limitent aux étudiants à temps partiel de 25 à 59 ans.

Au fil du temps, la fluctuation des effectifs parmi les divers groupes d'âge et de sexe fait ressortir deux éléments distincts, soit les changements à la structure démographique et les changements au taux de participation. Que ce soit pour la période où l'on a relevé des augmentations des effectifs ou celle où on a constaté des diminutions, le tableau 2 donne une ventilation du changement total des effectifs pour chaque groupe démographique selon l'élément causé par la fluctuation de l'effectif et l'élément découlant des changements du taux de participation. Pour tout groupe démographique particulier, l'impact net de la fluctuation de l'effectif est calculé comme étant le changement qui se serait produit si le taux de participation avait conservé sa même valeur au début de la période et que seul l'effectif avait changé. L'impact des fluctuations des effectifs

Tableau 1 : Rôle des groupes démographiques dans la fluctuation des effectifs à temps partiel

| | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes |
|---|---|---|---|---|
| | Contribution à la croissance 1976 à 1992 | | Contribution à la diminution 1992 à 1997 | |
| 18 à 24 | 9,7 % | 15,5 % | 5,4 % | 5,6 % |
| 25 à 34 | 1,3 % | 18,0 % | 18,7 % | 25,1 % |
| 35 à 44 | 9,6 % | 26,9 % | 9,5 % | 25,3 % |
| 45 à 54 | 3,7 % | 12,6 % | 1,1 % | 7,7 % |
| 55 à 59 | 0,2 % | 0,6 % | -0,1 % | 0,3 % |
| Total | 25,2 % | 74,8 % | 35,1 % | 64,9 % |

est le changement qui se serait produit si l'effectif avait gardé une valeur constante à la fin de la période et que seuls les taux de participation avaient changé[2].

Le tableau 2 dégage un certain nombre de points intéressants. Tout d'abord, les grandes augmentations des effectifs à temps partiel de 1976 à 1992 étaient davantage attribuables aux changements démographiques qu'aux choix pédagogiques. Ainsi, sur les 91 283 inscriptions supplémentaires, plus de 70 p. 100 sont à mettre au compte du « baby boom » du groupe des 25 à 59 ans. De fait, pour les hommes, les augmentations de la population ont masqué une réduction sous-jacente de la tendance à entreprendre des études à temps partiel. La situation n'est pas du tout la même chez les femmes qui ont fait apparaître une augmentation de leur taux de participation au cours de cette période chez tous les groupes d'âge.

La période de diminution des effectifs entre 1992 et 1997 est caractérisée par d'importantes réductions de la participation de tous les groupes d'âge. La diminution du taux de participation chez les hommes s'est maintenue mais, au cours de cette période, la croissance de la population était trop faible pour contrebalancer cette diminution. Quant à la participation des femmes qui avait augmenté jusqu'en 1992, elle a maintenant commencé à diminuer. Pour ces deux groupes, la principale raison de la diminution des effectifs entre 1992 et 1997 est le taux de participation. Les changements démographiques auraient dû continuer de faire augmenter les effectifs mais toutefois pas dans une même proportion qu'au cours de la période précédente.

La conclusion principale que l'on peut tirer du tableau 2 est que les récentes diminutions des effectifs chez les adultes s'expliquent par le fait que ces mêmes adultes décident de ne pas suivre des cours universitaires, ce qui ne fait que prolonger une certaine tendance chez les hommes qui avait vu le jour bien avant 1992 mais avait été masquée par les changements démographiques. À vrai dire, si on considère les légères augmentations au début des années 1980 et 1990 comme le produit des années de récession, on peut alléguer que la participation des hommes à des études à temps partiel n'a cessé de diminuer depuis 1980.

Par contre, la diminution de la participation chez les femmes est un phénomène nouveau, en fait un renversement total de leur comportement entre 1976 et 1990 environ. Ainsi, non seulement y a-t-il beaucoup plus de femmes inscrites à des études à temps partiel que d'hommes, mais encore les taux de participation des femmes ont grandement augmenté pour la plupart de cette période (bien que cette

Tableau 2 : Ventilation de la fluctuation des effectifs à temps partiel

| | 1976 to 1992 | | | 1992 to 1997 | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Impact de la population | Impact de la participation | Total | Impact de la population | Impact de la participation | Total |
| **Hommes** | | | | | | |
| 25 à 34 | 16 931 | -15 243 | 1 689 | -3 487 | -8 962 | -12 449 |
| 35 à 44 | 10 476 | 1 530 | 12 005 | 3 431 | -9 741 | -6 310 |
| 45 à 54 | 1 275 | 3 353 | 4 627 | 2 194 | -2 916 | -722 |
| 55 à 59 | 165 | 23 | 188 | 102 | -66 | 35 |
| Total | 28 846 | -10 337 | 18 509 | 2 239 | -21 685 | -19 445 |
| **Femmes** | | | | | | |
| 25 à 34 | 16 627 | 5 936 | 22 562 | -4 432 | -12 247 | -16 679 |
| 35 à 44 | 16 042 | 17 627 | 33 670 | 6 981 | -23 817 | -16 836 |
| 45 à 54 | 2 232 | 13 571 | 15 803 | 6 090 | -11 186 | -5 096 |
| 55 à 59 | 257 | 482 | 739 | 274 | -505 | -231 |
| Total | 35 158 | 37 616 | 72 774 | 8 913 | -47 755 | -38 842 |

**Graphique 3 : Participation des hommes et des femmes par rapport à la population 1976 - 1992**

augmentation ne soit pas égale à celle des effectifs réels). Toutefois et ce, même pour les femmes, la diminution de la participation a véritablement commencé en 1988, à savoir trois ans plus tôt que le laisserait entendre la figure 1.

La période à laquelle a commencé la diminution de la participation à des études à temps partiel est extrêmement importante. En effet, les discussions parmi les responsables universitaires ont tendance à cibler les récentes compressions budgétaires qui ont eu, de façon disproportionnée, des conséquences néfastes sur le nombre de cours à temps partiel que les universités offrent, ou bien encore ces sur les augmentations tout aussi récentes des droits de scolarité. Quoi qu'il en soit, si le comportement des étudiants à temps partiel a commencé à changer dès 1983, dans ce cas d'autres facteurs ont également eu un rôle à jouer. Qui plus est, les différentes tendances en matière d'inscription entre les femmes et les hommes, et l'importance des fluctuations, laissent entendre que les explications se trouvent principalement du côté de la demande de cette équation. Par exemple, on ne peut tout simplement pas s'attendre à ce que les restrictions de cours entraînent les genres de fluctuations des effectifs indiqués à la figure 2 ni à ce que les conséquences que cela entraîne sur les hommes et les femmes soient aussi différentes.

Étant donné les données dont on dispose, pour bien comprendre la

**Graphique 4 : Les données démographiques auraient dû entraîner une augmentation entre 1992 et 1997**

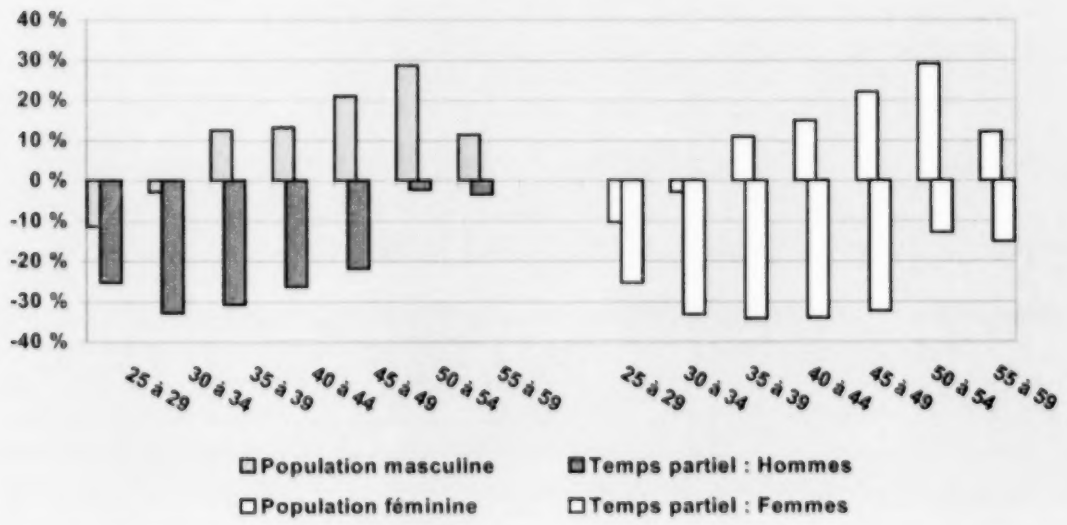

question de la diminution des effectifs à temps partiel, il faut un cadre conceptuel permettant d'analyser la demande en matière d'enseignement, et également un modèle empirique capable de fournir des estimations quantitatives des répercussions des divers facteurs ayant une influence sur cette demande.

## Demande d'enseignement à temps partiel

Nous utilisons, dans le présent rapport, la théorie du capital humain pour fournir un cadre de réflexion sur les décisions en matière d'inscription à temps partiel. Il ne fait aucun doute que certains étudiants à temps partiel sont motivés entièrement par la simple curiosité des matières de leurs cours et par le plaisir d'apprendre. Pour eux, un enseignement universitaire est un bien de consommation, acheté au même titre qu'ils se procureraient des livres ou bien des repas de restaurant. Pour d'autres toutefois, les cours universitaires sont davantage un moyen de parvenir à une fin financière, autrement dit un investissement dans leur avenir.

La perspective du capital humain n'ignore pas les gros avantages éventuels de la consommation pour l'éducation, mais se concentre sur les coûts et avantages financiers. Les coûts de la participation à des études universitaires incluent toutes les dépenses personnelles telles que droits de scolarité, achat de livres et frais de subsistance qui autrement n'auraient pas été encourues, ainsi que la valeur attribuée à la perte de possibilités de gagner un revenu durant la scolarité. Ces coûts qualifiés de « revenus abandonnés » ne sont pas versés de façon explicite par les étudiants mais sont néanmoins considérés comme étant la plus grande dépense des étudiants à temps plein[3]. Les avantages financiers d'un enseignement universitaire prennent la forme d'augmentations des revenus. Dans les premières versions du modèle, cette augmentation est la conséquence d'une plus grande productivité de la main-d'œuvre découlant de l'enseignement, d'où l'expression « capital humain ». Du fait que les avantages sont précédés par des coûts, on se sert d'un cadre d'investissement dans lequel les individus pondèrent l'activité pédagogique de la même façon qu'ils le feraient pour un investissement financier. Cet investissement est entrepris si les avantages futurs sont nettement plus élevés que les coûts actuels ou, dans le jargon du milieu, si le taux de rendement d'un investissement dans l'enseignement est suffisamment élevé.

Le modèle de capital humain est plausible et simple, en plus de comporter des prédictions claires sur la demande en matière d'enseignement. Tout changement ayant des répercussions au taux de rendement de l'enseignement modifiera la demande. Ainsi, une augmentation des droits de scolarité abaisse le taux de rendement, ce qui diminue la probabilité de voir un individu opter pour l'investissement ou, ce qui revient au même, une diminution du pourcentage de tout groupe observé à suivre des cours universitaires. Il est bon de noter que cette situation serait cohérente avec le point de vue sur les bienfaits des cours universitaires au niveau consommation, à savoir qu'une augmentation du prix de n'importe quel bien entraîne une diminution de la demande de ce bien. Le modèle de capital humain ouvre la voie à d'autres influences sur la participation. Les

**Graphique 5 : Les taux de participation des hommes de 25 à 44 ans ont diminué depuis le milieu des années 1980**

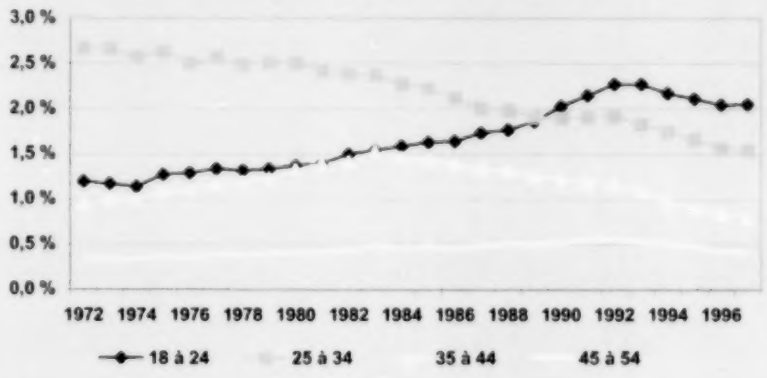

**Graphique 6 : Les taux de participation à temps partiel des femmes n'ont pas commencé à diminuer avant la fin des années 1980 ou le début des années 1990**

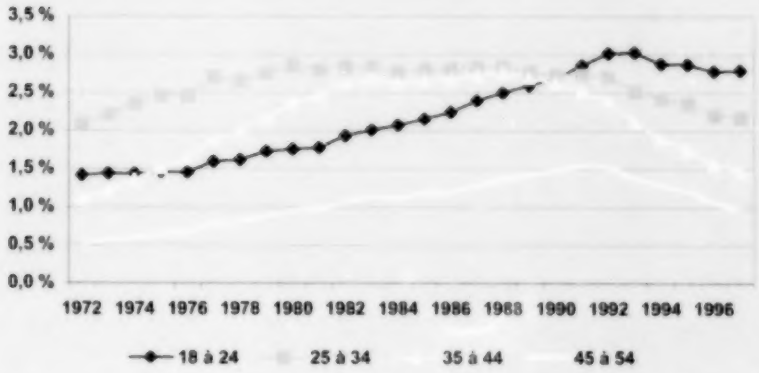


augmentations des gains des personnes ayant suivi des études universitaires comparativement à celles dont le niveau d'études est moins élevé, peuvent servir aux étudiants potentiels à réviser à la hausse les avantages auxquels ils s'attendent, entraînant ainsi une plus grande participation. Une hausse du taux de chômage sous-entend une diminution des possibilités d'emploi, et par conséquent une baisse de l'élément « revenus abandonnés » des coûts et une augmentation du taux de rendement de l'investissement.

Prenons, par exemple, l'impact auquel on s'attend de la part de l'augmentation des droits de scolarité. Dans le cas des étudiants à temps plein, le manque à gagner accumulé durant les études est considéré comme l'élément principal des coûts. Il peut représenter plusieurs fois le montant des frais de scolarité. Quant aux étudiants à temps partiel, on pourrait raisonnablement s'attendre à ce qu'ils soient très peu touchés par les risques de pertes de gains durant leurs études. Les droits de scolarité représenteraient alors l'élément le plus important des frais d'études. Cette même augmentation proportionnelle des droits de scolarité augmentera donc les coûts pour les étudiants à temps partiel dans une **proportion** plus grande que les coûts des étudiants à temps plein. Cette augmentation des droits de scolarité a un impact plus grand sur le taux de rendement des étudiants à temps partiel que sur leurs homologues à temps plein et, par conséquent, un plus grand impact sur leurs effectifs. Cette situation est cohérente avec la différence entre les effectifs à temps plein et à temps partiel relevée à la figure 1 qui se produit au moment des augmentations des droits de scolarité.

Si on se sert du concept de capital humain pour chercher à savoir les raisons pour lesquelles les adultes entreprennent des études à temps partiel, on s'aperçoit que les bienfaits économiques de l'éducation prennent la forme de gains plus élevés durant la vie professionnelle, et les chiffres prouvent sans équivoque possible que ces gains sont importants chez les titulaires de diplômes universitaires. Du

Les « revenus abandonnés » ne sont pas explicitement payés par les étudiants mais sont néanmoins pris en considération dans les documents comme étant la plus grande dépense des étudiants à temps plein. En général, les étudiants à temps partiel travaillent de sorte qu'ils n'abandonnent pas de revenu d'emploi lorsqu'ils sont inscrits. En ce qui les concerne, les droits de scolarité constituent un plus grand pourcentage des coûts totaux de l'inscription que pour l'étudiant à temps plein. Par conséquent, l'étudiant à temps partiel sera plus susceptible de subir les conséquences des hausses des droits de scolarité ou d'y réagir.

fait que la période durant laquelle ces avantages peuvent être recueillis est limitée, plus l'investissement est effectué tôt plus le taux de rendement sera élevé. Sur un plan tout à fait théorique, et dans un monde où les individus ont des prévisions parfaites, il faudrait que les gens procèdent à des investissements dans leurs études le plus tôt possible dans leur vie.

Il faut donc que les étudiants adultes soient à l'école parce qu'ils apprécient pleinement les avantages au niveau consommation pure d'une expérience universitaire ou bien parce que les coûts et avantages de l'investissement ne sont plus ceux auxquels ils s'attendaient auparavant. On pourrait qualifier ce dernier phénomène «d'attentes repensées » de l'éducation des adultes. Nombreuses sont les raisons pour expliquer pourquoi les individus pourraient réviser leurs calculs coûts-avantages de sorte que la participation à un enseignement postsecondaire devienne un investissement profitable alors qu'elle ne l'était pas auparavant. Certaines personnes qui sont entrées immédiatement dans la population active après avoir terminé leurs études secondaires ont appris à se découvrir et à se trouver un cheminement de carrière, en arrivant ainsi un peu tard à la conclusion qu'elles seraient bien mieux dans une carrière exigeant une formation universitaire. D'autres qui étaient entrées dans ce qu'elles pensaient être des postes stables et à long terme pourraient bien voir leur carrière prendre fin de façon inattendue à cause du rétrécissement de leur secteur d'emploi par les transformations technologiques ou encore la mondialisation.

Si les effectifs à temps partiel sont effectivement sujets à de telles révisions des attentes, et si ces révisions sont plus ou moins réparties au hasard parmi la population, dans ce cas nous devrions nous attendre à voir un niveau de base relativement stable de participation aux études à temps partiel. Pour trouver une explication aux grandes augmentations des effectifs à temps partiel comme celles que nous avons connues entre 1976 et 1992, il faut chercher les raisons pour lesquelles des classes entières d'individus qui avaient auparavant décidé de ne pas suivre des études universitaires changeraient leurs calculs coûts-avantages et décideraient de suivre de telles études. Une telle raison pourrait très bien se trouver dans les changements radicaux que subit le marché du travail, lesquels augmentent le taux de rendement des études universitaires pour les groupes d'individus qui ne pouvaient prévoir de telles augmentations un peu plus tôt dans leur existence. Les données du tableau 1 traduisent bien l'interprétation suivante.

Les années 1980 et le début des années 1990 ont été le théâtre de très grandes fluctuations des tendances de l'emploi chez les individus ayant différents niveaux d'études. Par exemple, de 1980 à 1993, les niveaux d'emploi des individus ayant uniquement une éducation élémentaire sont tombés à un taux annuel moyen de -6,3 p. 100, alors que l'emploi des personnes ayant terminé des études universitaires augmentait au niveau annuel moyen de 4,5 p. 100[4]. Il est fort probable que de telles modifications n'ont pas été prévues par l'étudiant typique à temps complet du premier cycle au début de la période, et n'ont pas été prises en considération dans sa décision en matière de ressources humaines. De toute évidence, pour les individus plus âgés ayant peu d'années de travail potentielles devant eux, aucune amélioration des possibilités offertes à ceux titulaires de diplômes d'études supérieures ne serait suffisante pour justifier d'autres investissements dans des études. Cependant, pour les individus dans la force de l'âge, ces changements pourraient prendre la forme de stimulants financiers suffisants pour rendre leur recyclage profitable. Cette situation serait particulièrement vraie chez les femmes qui ont connu non seulement une augmentation de la demande relative de main-d'œuvre ayant suivie des études, mais également ont abaissé les obstacles à l'entrée sur le marché du travail de la main-d'œuvre féminine qualifiée. En

Tableau 3 : Pourcentage d'individus ayant un diplôme universitaire : Canada

| | 25 – 34 ans | | 35-44 ans | |
|---|---|---|---|---|
| | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes |
| 1976 | 16,3 % | 9,3 % | 11,3 % | 4,6 % |
| 1996 | 18,9 % | 20,6 % | 17,9 % | 16,5 % |

outre, les femmes sont entrées dans cette période avec des niveaux d'études moins élevés que ceux des hommes et, par conséquent, un besoin bien plus grand de se recycler. Le tableau 3 donne le pourcentage de femmes et d'hommes dans la force de l'âge titulaires de diplômes universitaires en 1976 et 1996.

Il existe un corollaire très important des « attentes repensées » relativement aux effectifs à temps partiel. Les augmentations des effectifs à temps partiel causées par des changements économiques inattendus qui haussent la valeur de l'enseignement universitaire ne seront que temporaires. Dès que la nouvelle valeur, qui sera plus élevée, sera connue, elle sera prise en considération dans les décisions en matière de capital humain des jeunes individus, et à moins d'autres changements inattendus de cette valeur, au fil des ans toutes les catégories d'âge se seront ajustées au niveau exact du capital humain. Ainsi, les effectifs à temps partiel seront maintenus mais uniquement si on constate une **croissance** continue de la demande inattendue de main-d'œuvre ayant suivi des études universitaires. Les plus récentes données du recensement démontrent qu'il y a une différence beaucoup moins grande dans les années 1990 entre les performances scolaires des groupes de jeunes étudiants et ceux de moins jeunes qu'il n'y en avait dans les années 1970 ou au début des années 1980. Cette situation vient appuyer l'hypothèse selon laquelle davantage de personnes d'âge moyen ont réagi aux signaux de capital humain dans leur jeunesse et n'ont pas besoin de recyclage professionnel dans le cadre d'études à temps partiel.

**Graphique 7 : Au milieu des années 1990, le niveau d'études des jeunes et des adultes était presque égal.**

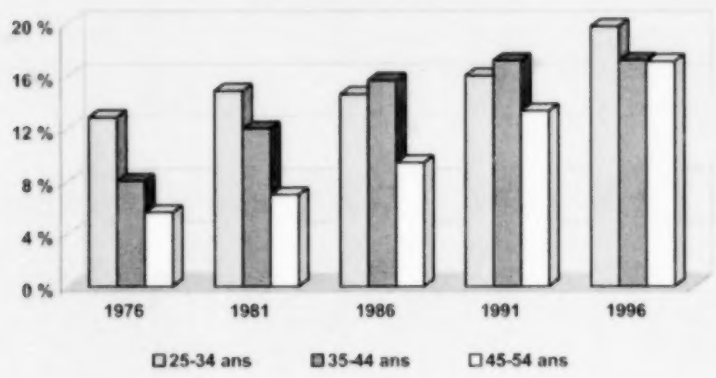


Le modèle de capital humain met en avance un certain nombre de facteurs qui pourraient être importants pour expliquer la récente tendance des effectifs à temps partiel en raison de leur influence sur le taux de rendement des études universitaires. Les augmentations des droits de scolarité réduisent ce rendement alors que les hausses du taux de chômage ou les gains des diplômés universitaires par rapport aux non-diplômés, augmentent le rendement de tels investissements. En outre, il se peut que les effectifs à temps partiel aient été motivés par une élevation du niveau d'études sur le marché du travail au-delà d'un niveau que les adultes avaient anticipé un peu plus tôt dans leur existence.

Afin de déterminer si ces facteurs peuvent apporter une explication aux tendances actuelles des effectifs à temps partiel au Canada, et également pour évaluer l'importance quantitative de chacun d'entre eux, les auteurs du présent rapport ont eu recours à des analyses de régression pour estimer une demande pour le modèle des études à temps partiel[5]. Les données provinciales pour les années 1976 à 1996 inclusivement, ont servi à observer les variations des taux de participation à temps partiel (définis comme étant le nombre d'étudiants à temps partiel au sein d'un certain groupe d'âge par rapport à une proportion de la population provinciale dans cet intervalle d'âge), du montant des droits de scolarité, et des taux de chômage et des gains salariaux attribuables aux études universitaires. Bien qu'il soit un fait que les effectifs réels sont tributaires du nombre d'individus qui désirent aller à l'université (ce qui constitue la véritable mesure de la demande) et du nombre d'entre eux autorisés à suivre de telles études, dans la pratique il est impossible de faire la distinction entre la demande et l'offre, aussi doit-on se

servir, par la force des choses, des effectifs réels pour avoir une idée de la demande. Ceci dit, les contreparties empiriques aux déterminants théoriques de la demande sont relativement simples à mesurer, à l'exception de la variable pour saisir les changements non prévus dans la valeur des études universitaires.

Sur un plan conceptuel, une mesure est nécessaire pour capturer les fluctuations sur le marché du travail de la valeur d'un enseignement universitaire que les adultes d'aujourd'hui n'avaient pas prévue un peu plus tôt dans leur vie lorsque des investissements dans leurs études auraient entraîné un rendement plus élevé. Dans une certaine mesure, on pourrait s'attendre à ce qu'une hausse de la demande relative d'une main-d'œuvre ayant suivi davantage d'études déclenche certains signaux sous la forme, notamment, de changements des salaires relatifs parmi les groupes ayant des niveaux d'études différents. En fait, l'augmentation des possibilités offertes à la main-d'œuvre ayant suivi des études dans les années 1980 et 1990 semble avoir eu peu d'effet sur les écarts salariaux mais davantage sur les fluctuations de l'emploi[6]. Par conséquent, le présent rapport se sert des fluctuations du taux de participation à temps plein pour capturer les changements non prévus dans la demande de main-d'œuvre ayant une formation universitaire.

En somme, on suppose que les jeunes qui sortent des écoles secondaires prennent leurs décisions en matière de capital humain d'après les dernières données disponibles sur les retombées potentielles des études sur la main-d'œuvre. Ainsi, la hausse d'une année à l'autre de leur taux de participation peut indiquer que les perspectives des diplômés universitaires par rapport aux autres se sont améliorées comparativement à ce dont s'attendait la cohorte précédente à temps plein.

Afin de permettre à différents groupes démographiques de réagir différemment aux changements aux variables explicatives, des équations de régression distinctes ont été estimées pour chacun des groupes suivants : hommes âgés de 25 à 34 ans, de 35 à 44 ans, de 45 à 54 ans et de 55 à 59 ans, et femmes âgées de 25 à 34 ans, de 35 à 44 ans, de 45 à 54 ans et de 55 à 59 ans. Des contrôles ont permis de tenir compte des différences provinciales dans les tendances des effectifs à temps partiel non attribuables aux différences des variables explicatives susmentionnées.

Le résultat global des équations de régression était généralement bon pour tous les groupes démographiques. La discussion ci-après porte sur les deux variables explicatives pouvant expliquer l'augmentation et la diminution ultérieure des effectifs à temps partiel au cours des 20 dernières années – changements aux droits de scolarité et d'attentes repensées.

Pour tous les groupes démographiques, à l'exception toutefois de celui des hommes de la catégorie de 45 à 54 ans, les droits de scolarité exercent une grande influence statistique négative sur les effectifs à temps partiel, comme on pourrait s'y attendre, que les études universitaires à temps partiel soient un investissement ou une activité de consommation. Afin de donner une idée quantitative de la relation, des coefficients estimés ont servi de valeur moyenne des niveaux de participation et des droits de scolarité pour calculer l'élasticité, ce qui est indiqué dans le tableau suivant. Par élasticité on entend les rapports de changements procentuels de la participation à temps partiel dans le groupe spécifique de la population par rapport aux changements procentuels des droits de scolarité. Ainsi, la valeur de l'élasticité de 0,36 indiquée dans le tableau pour les hommes de la catégorie 25 à 34 ans fait apparaître qu'une augmentation de 1 p. 100 des droits de scolarité entraînerait une chute de 0,36 p. 100 du taux de participation de ce groupe.

Tableau 4 : Élasticité de la demande de l'enseignement à temps partiel par rapport au niveau des droits de scolarité

| | Hommes | Femmes |
|---|---|---|
| 25 - 34 | -0,36 | -0,28 |
| 35 - 44 | -0,52 | -0,47 |
| 45 - 54 | -0,10* | -0,14 |
| 55 - 59 | -0,30 | -0,24 |

* non significatif statistiquement

Il convient toutefois d'interpréter avec prudence ce résultat. Le taux de participation moyen de ce groupe au cours de la période était de 1,717 p. 100, par conséquent si les droits de scolarité augmentaient de 10 p. 100, le taux de participation baisserait de six centièmes de un pour cent soit à 1,655 p. 100. Cette diminution du taux de participation, si on l'appliquait à tous les hommes canadiens du groupe d'âge 25-34 ans en 1996, aurait entraîné une diminution absolue des effectifs d'environ 1 500 personnes.

Le modèle de régression nous permet de nous pencher sur la question de la contribution des augmentations des droits de scolarité à la diminution des effectifs de 1992 à 1996. Pour chacun des groupes démographiques, le modèle estimé sert à simuler la tendance des taux de participation en vertu du scénario hypothétique de droits de scolarité constants au cours de cette période (tous les autres facteurs du modèle ont leurs valeurs réelles). Nos calculs révèlent que si les droits de scolarité étaient restés constants au niveau de 1992, dans toutes les provinces, la diminution totale des effectifs à temps partiel prévue par le modèle aurait été inférieure à la moitié de la diminution réelle. Autrement dit, les droits de scolarité représentent environ 60 p. 100 de la diminution observée au niveau des effectifs à temps partiel.

Cette estimation est assujettie aux avertissements habituels d'induction statistique, et découle d'un modèle empirique dont les données sont moins qu'idéales. Quoi qu'il en soit, l'estimation relativement importante de l'impact des droits de scolarité ne devrait pas être tout à fait inattendue dans le cas des étudiants à temps partiel. Un grand pourcentage d'entre eux peut être motivé par les bienfaits au niveau de la consommation d'études universitaires, aussi cette catégorie risque d'être particulièrement sensible aux augmentations des droits de scolarité de ces dernières années. Pour les investisseurs en capital humain, nous avons déjà avancé que les augmentations des droits de scolarité auront des répercussions sur les taux de rendement parmi les étudiants à temps partiel plus que cela ne serait le cas chez les étudiants à temps plein.

La deuxième et importante hypothèse à s'être produite au cours des dix dernières années a été le « rattrapage » des diplômes universitaires pour faire face aux besoins changeants du marché du travail, particulièrement chez les femmes dans la force de l'âge. D'après nos estimations, une augmentation du taux de participation universitaire à temps plein est liée à un plus grand niveau d'inscriptions à temps partiel chez les hommes du groupe d'âge 35-44 ans et chez les femmes du groupe d'âge 35-54 ans. De toute évidence, le modèle utilise une hypothèse conjointe, à savoir que les apprenants adultes à temps partiel sont au moins en partie motivés par une révision à la hausse de leur estimation de la valeur sur le marché d'études universitaires, et que notre variable subrogative saisit des augmentations auparavant non prévues dans cette valeur. Par conséquent, au mieux, nous pouvons uniquement avancer que les données statistiques sont conformes à notre hypothèse mais qu'il est néanmoins intéressant que notre variable pour les attentes révisées à la baisse soit statistiquement significative et qu'elle soit par ailleurs exacte pour les trois groupes démographiques ayant le plus grand rôle dans les augmentations et diminutions observées aux effectifs à temps partiel.

## CONCLUSION

L'énorme augmentation des effectifs universitaires à temps partiel dans les années 1980 a semblé offrir un rôle important aux universités, celui de répondre aux besoins de formation continue des adultes. Il semblait que les demandes sans cesse plus grandes de compétences sur le marché du travail se traduisaient par une hausse des inscriptions d'adultes et qu'une population dont le niveau de scolarité était de plus en plus élevé rendait « l'université conviviale ». En se penchant de plus près sur l'anatomie de la croissance des effectifs, on découvre toutefois une image tout autre. Près des trois quarts de l'augmentation des effectifs à temps partiel entre 1976 et 1992 peuvent être attribués à la croissance de la population dans les catégories démographiques qui, par tradition, ont fourni des apprenants adultes à temps partiel, comparativement à une tendance de plus en plus grande de la part des individus à entreprendre des études à temps partiel. En fait, le taux

de participation des hommes a commencé à baisser dès 1983. Qui plus est, la notion selon laquelle des études universitaires complètes ont un rôle positif sur des études futures à temps partiel est démentie par le fait que les hommes avaient à la fois des niveaux d'études plus élevés et des taux de participation plus faibles que ceux des femmes durant toute la période en question.

La participation des femmes aux études à temps partiel a joué le rôle principal dans l'augmentation des effectifs et leur diminution ultérieure. Le présent rapport avance deux raisons pour expliquer cette situation. Tout d'abord, les femmes ont entrepris la période avec des niveaux d'études très nettement inférieurs à ceux des hommes et, par conséquent, un besoin beaucoup plus grand de rattrapage sur un marché du travail de plus en plus ouvert à des femmes ayant une bonne formation. Que ce soit par le recyclage de leurs compétences ou par la poursuite d'études à temps partiel ou encore par la progression d'un nombre plus grand de femmes bien formées dans les diverses catégories d'âge, au fil des ans, leurs niveaux d'études semble à peu près équivalent à ceux des hommes et ont peut-être, enfin, rattrapé les besoins du marché du travail. Dans la mesure où le concept « d'attentes repensées » des études à temps partiel est exact, les inscriptions à temps partiel de femmes sont motivées non pas par le besoin de compétences du marché du travail mais plutôt par des augmentations de ces besoins. Par conséquent, ces effectifs n'augmenteront pas tant que le marché du travail n'exigera pas des niveaux d'études plus élevés que ceux auxquels s'attendent actuellement les jeunes étudiants à temps plein.

Il faudra procéder à d'autres travaux de recherche (particulièrement sur l'offre d'études à temps partiel) et obtenir de meilleures données pour pleinement comprendre les récentes tendances des effectifs universitaires à temps partiel. Quoi qu'il en soit, les fluctuations du nombre de Canadiennes et de Canadiens suivant des cours universitaires à temps partiel sont d'une telle importance que toute explication devra irrémédiablement comporter de larges facteurs sur la demande. Le modèle de capital humain de la demande d'éducation convient bien à des analyses de tels facteurs, produisant des prédictions logiques et conformes qui permettent d'expliquer les récentes et importantes baisses des effectifs à temps partiel.

## Notes de fin de document

1. Les données sur les effectifs sont tirées de la SES de Statistique Canada, fournies par l'AUCC. Prière de prendre note que les effectifs à temps partiel sont essentiellement des relevés des effectifs et que les données utilisées dans le présent document incluent les étudiants des trois cycles.

2. Clotfelter, C. (1991), "Demand for Undergraduate Education", dans C. Clotfelter, R. Ehrenberg, M. Getz and J. Siegfried (eds.), Economic Challenges in Higher Education, The University of Chicago Press, pages 19 à 139.

3. Voir, par exemple, D. Stager (1989), Focus on Fees: Alternative Policies for University Tuition Fees, Conseil des universités de l'Ontario, Toronto.

4. Voir W.C. Riddell (1995), "Human Capital Formation in Canada", dans K. Banting and C. Beach, (eds.), Labour Market Polarization and Social Policy Reform, School of Policy Studies, Queen's University, Kingston, p. 131.

5. On peut se procurer un rapport technique contenant des détails de l'estimation auprès des auteurs.

6 Voir, par exemple, Riddell (1995), op. cit.